



COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Rencontre du lundi 19 novembre 2018 - 13 heures
Salle Cordons Rouges, sous-sol de l'église

COMPTE-RENDU

<p>PRÉSENCES : M. Bernard Vanasse Mme Myriam Fréchette Mme Sonia Quirion Mme Jordane Masson Mme Danielle Lanciaux Mme Sylvie Lemonde</p>	<p>ABSENCES : Mme Denise Bureau M. Bertrand Gagnon Mme Monique Clément Mme Nicole Couture</p>
---	--

1. Accueil	
COMMENTAIRES	SUIVI
Début de la rencontre à 13 h. Mme Danielle Lanciaux préside la rencontre.	
2. Adoption de l'ordre du jour	
COMMENTAIRES	SUIVI
1 point est ajouté à l'ordre du jour : - Parc Bellevue L'ordre du jour est adopté avec cet ajout.	
3. Adoption et suivis du compte-rendu du 3 août 2018	
COMMENTAIRES	SUIVI

<p>5 : Budget 2018 du comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présences des juges pour le concours «Compton Fleuri» : 50\$X2 = 100\$ - Adhésion Société d'horticulture du Québec : 100 \$ - Repas pour les 2 juges 32,77\$ - Aménagement en face des Assurances Leblanc en vivaces : 278,26\$ - 500\$ de commandite de Desjardins a été dépensé en certificats-cadeaux pour des prix aux participants en plus des certificats-cadeaux reçus en commandites. <p>Recommandation : Il est proposé que les budgets pour les aménagements paysagers soient transférés au comité d'embellissement.</p> <p>Le compte-rendu est ensuite adopté.</p>	<p>Sonia fera un suivi avec Éric et une recommandation au conseil.</p>
<p>4. Décorations de Noël 2018 et années futures</p>	
<p>COMMENTAIRES</p>	<p>SUIVI</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Pour Noël 2018, il est proposé que l'arbre de Noël soit installé devant l'église, soit devant les bureaux temporaires de la municipalité. Une autorisation doit être demandée à la Fabrique. - Vérifier avec Éric, la possibilité d'installer d'autres décorations de Noël (si elles ne sont pas entreposées trop loin). - Pour 2019 – Dans les nouveaux plans de l'hôtel de ville, s'assurer de sorties électriques extérieures pour les branchements des décorations. 	<p>Sonia et Éric</p>
<p>5. Aménagements paysagers 2019 - nouveautés</p>	
<p>COMMENTAIRES</p>	<p>SUIVI</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Danielle Lanciaux et Bertrand Gagnon se sont rencontrés au mois d'août avec Myriam Fréchette pour convenir des couleurs à privilégier et autres détails pour les aménagements de l'été 2019. (Voir CR) - Il est proposé de vérifier auprès de la Fabrique et de la personne responsable des aménagements fleuris au devant de l'église (Mme Suzanne Breault) d'agencer ces aménagements à ceux de la municipalité. 	Sonia
<p>6. Incroyables comestibles 2019</p>	
<p>COMMENTAIRES</p>	SUIVI
<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'été 2019, les potagers seront installés seulement devant la bibliothèque. - Le potager devant le bâtiment des assurances à l'entrée de la municipalité ne sera pas refait; moins joli à l'entrée et moins utilisé. Le comité verra à combler cet espace soit par de la pelouse ou/et avec un arbre. - Les potagers situés derrière l'hôtel de ville ne seront pas refaits en 2019 mais possibilité de les refaire lors du nouvel aménagement paysager de l'hôtel de ville. - D'ailleurs le comité souhaite se pencher sur l'aménagement paysager du nouvel hôtel de ville. 	Suivi fait par le comité au printemps 2019
<p>7. Concours «Compton Fleuri»</p>	
<p>COMMENTAIRES</p>	SUIVI

<ul style="list-style-type: none"> - Le concours sera reconduit à l'été 2019. - Danielle Lanciaux a fait parvenir une lettre de remerciement à tous les commanditaires avec l'affiche promotionnelle. - Le comité reverra certains critères d'évaluation ; Ex. : . balcons et terrains d'appartements locatifs au rez-de-chaussée . devanture des commerces (utilisation de matériaux inertes) - Sur l'affiche promotionnelle de 2019, seulement la valeur des prix y sera inscrite. Le comité se réserve le droit de répartir les prix selon le nombre d'inscriptions reçus dans chaque catégorie. - Tôt au printemps 2019, une relance sera faite auprès des commanditaires de l'année 2018. - Pour la demande de commandites de la Caisse Desjardins, il est d'important de jumeler les différentes demandes en une seule demande. - Lors de l'évaluation 2019, il est proposé qu'il y ait une rencontre préalable avec les juges afin de clarifier les critères d'évaluation. - Rémunération des juges : Le comité s'interroge sur le montant offert aux juges pour leur journée d'évaluation. L'an passé 50 \$ leur a été offert plus un dîner mais c'est peut-être peu pour une longue journée de travail. Nous vérifierons auprès d'eux. 	Sonia
<p>8. Subvention possible pour un jardin éducatif (cent degrés)</p>	
<p>COMMENTAIRES</p>	<p>SUIVI</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Des subventions sont possibles pour des projets éducatifs (jardins pédagogiques). Sonia acheminera l'idée du projet à l'école et Jordane en parlera avec les Lionceaux. 	Sonia et Jordane
9. Autres sujets	
COMMENTAIRES	SUIVI
<p>Par Bellevue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous n'avons pas reçu de réponse pour notre participation au concours «Jardin dans ma ville». - «Horti – jeunes», programme d'initiation des jeunes à l'horticulture : demande de subvention possible pour un projet lié à l'aménagement du Parc Bellevue. Danielle et Jordane prépareront la demande. - Le Parc Bellevue est subventionné à 70 %, le 30 % restant pourrait être pris dans le «Fond de parc» de la municipalité. Discussion en conseil. 	Danielle et Jordane
10. Prochaine réunion	
COMMENTAIRES	SUIVI
Le jeudi 21 février 2019 à 18 h 30.	
11. Levée de la réunion	
COMMENTAIRES	SUIVI
La rencontre se termine à 14 h 40.	

Sylvie Lemonde
Secrétaire